VENTES A L'ENCAN.

Prof. non réclame à l'andan
by Verte De L'ACTE MO 124 DE

l'Assertiée G-mérale de la Louistane de

les instants Tun sote autoriment la voyate

les présents et auguste de tent froi non

les réguliéement la disposition des pro
faires de cets, le ponetigné, le Texas and

little Enitéen (l'empany, vondre, à son dé
de fret, he lit me Thain, VERDEEDI,

antiane respubliée 1480, à la Kouvalle Or
min à respubliée à Mine rédignée et refusé,

cetté écome it suit, à avoir
de l'implie, entaignée à Mine trabe Williams.

De l'Apparaise à Alemandrie, l' bette de

privas, chaniquée e J. D. Robinson.

De la literatie Orienne à Byon, 2 harile de

dure consignée à L.H. MinNet'y.

De la Mouvalle Orienne à Bunkie, 2 calsses

le médicaments consignée à O. F. Kusel.

De Shrevesent à Emskie, 2 miles nien. E De la Mouvelle Orléans à Bunkie, 2 caisses la médicamenta consignéte à O. F. Kutel. De Shreveport à Bunkie, 1 sulky plough, 1 sequet de flèches, consignés à J. C. Coppel. De Chencyvi is à Bunkie, 1 saisse de matérians d'amonose nousignée à R. L. Lebdell. De la Mouvelle Orléans à Bunkie. 1 baril de p'dre. I cuisse d'éshantillons consignés à G. W. Santali

De New York à Donnidsenville, 1 caisse de shes. : De la Nouvella Oriéana à Donaldsonville, l paisse de graiase de coton, consignée à S. F. maren. De de Louis à la Monvelle Oriéans, 20 chaibes de bois, consignées à F. Mott & Cie.
De Dosaldeenville à la Nouvellé Orléans, 1
caisse de spaghetti, consignée à P. Wur-

De Donaldeenville à la Nouvelle Oriéana, 1 caisse de spaghetti, consignée à P. Wurkesse.

De Lerado à la Neuvelle Oriéana, 1 caisse de métanx, 1 malle de livres, consignée à W.

B. Taylor.

De Bunkte à la Nouvelle Oriéana, 1 paquet.

Superceaux de railing, consignée à la l'entrai Manufacturing Ce.

De Sureveport à la Nouvelle Oriéana, 1 casse de ravon, consignée à A. D. Mc Kinney.

De Vacherie à la Nouvelle Oriéana, a grue.

2 uanches, consignée à J. H. Murphy.

De Bunbie à la Nouvelle Oriéana, 1 coude de de galvanisse, consignée à la Crescent City Cornice Werks.

De Bellere à la Nouvelle Oriéana, 1 conée de de galvanisse, consignée à la Crescent City Cornice Werks.

De Bellega à la Nouvelle Oriéana, un paquet, 3 mercesfux de tayanx à gas, consignée au Sentigue à Abc Carpenter.

De Pelloqa à la Nouvelle Oriéana, un paquet, 3 mercesfux de tayanx à gas, consignée au Sentigue à Abc Carpenter.

De la Neuvelle Oriéane à Plaquemine, 1 ma ching, sensignée à A. Belene,

De Le Angeles à Finquemine, 1 baril de vin, caffir galà M. J. Giuglo.

De la Meuvelle Oriéane à Plaquemine, 1/2 baril de cambousis, consigné à Anteine Bordeau.

De la Neuvelle Oriéane à Plaquemine, 1/2 baril de cambousis, consigné à Anteine Bordeau.

De la Neuvelle Oriéane à Plaquemine, 1/2 baril de Cambousis, consigné à Anteine Bordeau.

De la Neuvelle Oriéane à Plaquemine, 1/2 baril de Cambousis, consigné à Anteine Bordeau.

De la Neuvelle Oriéane à Plaquemine, 1/2 baril de Cambousis, consigné à Anteine Bordeau.

De la Neuvelle Oriéane à Plaquemine, 1/2 baril de Cambousis, consigné à Anteine Bordeau.

baril de cambouis, consigné à N. D. Dardenne.
De la Neupelle Oriéans à P aquemive, 2 barils de cambouis, consignés à K. M. Lefebre.
De la Nouvelle Oriéans à Plaquem ne. 5
berils d'huite, consignés à Augusté Levert

De la Nouvelle Orléans à Riaquemine. 10 rouleaux de papier 1 sequet de C. butts, consignée à Warren Bavard.

De Rosa à Port Allen. I keg de mélasse, consigné à J. B. Nugent.
De la Nouvelle-Orléans à Port Allen, 173 barii de cambouts, consigné à U. Phil ipa.
De la Nouvelle-Orléans à Robelane, 1 barii de vinsigne, consigné à E. C. Gay.
De la Nouvelle-Orléans à S. James, 1 paire de brancards de buggy, consignée à J. Edwards.

vards. De St-Louis à St-John, 1 baril de porcelaine, De St Louis à St-John, 1 baril de porcelaine, consigné à P. A. Granard
De Chemeyville à Sareveport, 1 crate de cadres de portraita, consigné à F. Carrigan.
De Memphis à Shraveport, 1 caisse de livres, cons gnée à Cardela Burns.
De la Neuvelts-Orlènna a Shraveport, 1 sac de graise de cèten, consigné à W.C. Banner.
De Forthworth à Shraveport, 1 sac de plâtre, consigné à J. N. Heartson.
De Memphis à Sureveport 1 boite de matériaux d'annonces, consigné à J. L. Jackson. De memphis a Streveport I onlie de materiaux d'annouces, consignée à J. L. Jackson.
De Fort Smith à Shrevenort, I caisse de savon, consignée à fl. D. McKuney.
De Fort Smith è Shreveport, I osisse de savon consistnée à A. D. McKuney.
De Longview à Shreveport, I pequet de marchandises sèches et Merie censigné à John Joseph

Ross.
Da la Nouvelle Oričana à Vacherie, 3 calares de cadres de nattraite. 4 caisses de verre W., consignés à Keisser Art Co.

De la Nouvelle-Orléans à Vacherie, 1 caisse de livres consignée à Jesse Howeli.

De la Nouvelle-Orléaus à Waggaman, 10 A Poire,
Dala Nouvelle Orléans à White Castle, 3

stoves pour cuisine coasign's aux Standard Stove Works. MLa vente commençant à 10:30 A. M. La Texas at Pacific Railway Co.
JOHN G. HARRIS

6 sept-3 12 15

Harry H. Hodgson. AMNONOS JUDICIAIRE

Saccession de Jose Alaban. Costames, Aziques. Accessoires de Carpaval, Fournitures de maison

A l'enchèse publique, Vandredi, 15 septembre A l'enchées publique, Vandredi, 15 septembre DAR HABRY H. ROPOSON, Encarteur, Loureau 782 rue Commune—VENDEEDI, la 15 septembre 1899. A 11 haurea A. M., sur les lieux No 317 rue Burbon, entre Bienville et Ceuti, en vertu de et cenformément à un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District, pour la parcouse d'Orléans Divisions. A deserte No 69,130, daté le 4 septembre 1899, peur le compte de la succession de Jose Alsau, il sers vendu à l'eschére publique:

Un'ot de cestames, masques, de vince et fouraitures de maisos, d'après inventaire en-regustre.

ogustré.
Conditionn—Comptant sur les lieux.
5 sept—5 10 14 15

AVIS DE adouessions.

Sacconion de Grovas Multer. OUR CIVILE DE DISTRICT pour le parcisse FOrtéans. — Res 58,236 — Divisions B.— Avis est par le présent donné aux ordenniers personnes intéressées d'avoir à délaire dans les dix jours qui entreunt la présente notification les raisons (n'ils en lest) pour lesquelles le compte présente per Group Muller, némnistratoir de cette aucoessica, les serais pes approuvé et hemologue en les finds distribute conformément se dit opapie.

Par erare de la sompie.

Par erare de la store

RAUL O. GUERIS.

Graff Jas D. Ságuin, avecat. 6 sept-6 10 15 Succession de Vve Jacques Barrère COUR CIVILE DR DEFTRIOT pear is par ristes d'Orleans, No 60,188—Divideo B Attendu que Virginia Maria Barrère à présentation de mid portaine à in cour à l'adit d'abtenir des laterte d'administration dans la reneasten de foi verve Jacques Barrère, décédée interné, avie est par le grimmi demis à épois suux des acia pout économie d'aveir à édésima, dans les its peurs, les reiseant pour lenguilles il ne seants pen fitte des la la cantit pen fitte de la Cour.

Par entre de la Cour.

PAULO. GENERA P. L. Pearchy, avous.

AVIS MEX CREAMOTERS. se of harbotical vegets Petrident

ANNONCES JUDICIAIRES.

ANYONGS JUDICIAIRE.

Améliorée dans le Sixième District. Portant le No 917 rue Milan, entre les

rues Comp et Magasins.

B. P. Lauseig vs Kourad Spansel. D. F. LBUSSIK VE KOURER SPECISCI.

OUR CIVILE DE DEPERIOT, pear le
d'un writ de seine et vente à mes adresse per
l'Esmessable Cour Civile de District pour le
paretassed Uridens, dans l'affaire et destina intituiée, le presèderei à la vente à l'embler più
blique à la Bourse des Encontenn, Ros 546
rés Commune, entre les rees Carsochets et
Barrano dans le Presiter District de cette ville,
le JEUDI. 5 octobre 1899, à midi, de
la propriété ci-après décrite. à savvir:

Un propriete di-spres decrine a seven:

Un certain lot de terre ensemble aves les bâtiesees tamélièrations et tous les dreits, velos,
servitudes privilèges, et avantages à cela
appartement ou en quelque sorte en dépendant situé dans le Sizième District de cotte
ville, dans l'illet berné par les rues Milan,
Magasins. Camp et Morvago, et désigné par
le tue Milan, aur 120 pieds de prefondeur
antra lignacionales et naradième d'anroès un

Baisi daes l'affaire ci-dossus.
Conditions—Comptant eur les lieux.
FPANK MARQUEZ,
Shéiffeivil de la paroisse d'Oriéans.
P. Crabites, avecat pour le plaignant
2 sept—2 8 15 22 29—oot 5

ANHONOR JUDICIAIRE. Vente d'une grande Propriété de Valeur du Sixième

Mme Mary Amelia Roussel, veuve de William Devlin va Louis J. Barthélemy et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CEVILE DE DISTRICT POUR LA.
Paroisse d'Oriénes.—Ne 60,06%—En verte
d'un writ de estée et wute à hat adressé
par l'Honorable Cour Civile de District peur
la Paroisse d'Oriénes, dans l'affaire ci-desses
intitulés, je precident à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encenteurs
Me 840 rus Commune, entre les rues Jarondelet et Baronne, dans te Premier District
de cette ville, le JEUDI, 5 octobre 1899
à midi de la propriété ci-après décrite, à
asvetr.—

Une certaine pièce ou portion de terre aitaée dans le dixième Diatriut de cetre ville, dans l'itet borné par les rues Cadiz. Valence, Colisée (Plaquemine) et Perrier, qui est désigné comme l'itet No 46 sur un plan de West Bouligay fait par C. F. Zimple, voyer, le 18e jour de mars 1834 et déposé pour référênce en 'étude de Luuis T. Caire, ancien notaire de cette ville, lequel morocau ou portion de terre commence à une distance de cont cinq pieds du coin des rues Perrier et Ca lis et meaurant quarante-cinq pieds de face à la rue Perrier sur cent pieds de profendeur, entre ligues parallèles
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

Conditions - Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la persiese d'Orleans.
Ernest Les Sansum. avocat pour la plaignant. ler sept—1 8 15 22 29—oet 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif pour effectuer un partage-Vente de Propriétés de Valeur

du Quatrième District, Nos 2423 et 2425 rue Laurel, entre les rues Première et Deuxième,

No 908 rue Joséphine, entre les rue Constance et Laurel. Nos 901 à 911 rue Joséphine, entre

les rues Constance et Laurel. Dans des conditions de orédit dans l'affaire des successions de

Henry W. Stanb et Caroline Schoeneck, (née Bauer) sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Propose d'Orisans... Nos 10,489 et 26,433

—En vert l' d'un jugement et d'un ordre de Envert d'un jugement et d'un ordre de vente rendu le 22 juin 1899 et signé le 28 juin 1899, et d'un jugement rendu le 30 août 1899, et d'un jugement rendu le 30 août 1899, howeleguant et approuvant les délibérations d'un conseit de famille tenu le te 26 aût 1899 à moi adressé par l'Monersele Cour Civile de District pour la Pareises d'Oriéana, dans les affaire oi desens institutées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Enoanteurs, No 840 rile Commune entre les rues Carondalet et Bacque, dans le Premier District de sette ville JEUDI, 5 octobre 1899, à midi, de la prepriété ci-après décrite, à saveur.

1º Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui a'y trouvent, nortant les Nos municipanx 2423 et 2425 rue Laurel, situé dans le Quet ième District de cette ville, dans l'ilet berne par les ruce Laurel, Seconde, Première et Constance, désigné

estte ville, dans l'ilot berne par les rues Laurel, Seconde, Première et Constance, édeigné
par la lettre "C", sur un devis fait par Louis
R. Pilié, voyer, le 6 juin 1885, annazé aux
successions de John Bauer et Francecos
Rauer, No 14.471 du docket de ladite Cour
Civile de District, puis par James Rahey, ci
devant notaire, le 3 juin 1885. Ledit lot meaure es mesure américaine, d'après ledit devis,
quarante pieds trois pouces et trois lignes de
face à la rue Laurel, sur soixaate pieds de profondeur antre lignes parallèles.

20 Un certain lot de terre, ensemble avec
toutes les bâtieses et amélierations qui s'y
áreuvent, portant le numére municipal "908
rue Joséphine, situé dans le même Quatrième
District, dans l'ist berné par es rues Joséphine, Constance Jackeen et Laurel, désigné
par le numéro vingt-huit sur un plan dessiné
par V. Eggleffstein, ingénieur civil, daté le
25 janvier 1847, et déposé comme plan No 3
du livre de planse, dans l'étude de A. C.
Ainaworth, ancien notaire. L'edit let meaurant vingt-neuf pieds de face à la rue Joséphine eur cent pieds de profondeur, entre li
gnes parallèes, mesure sustriceine.

3º Deux lers de terre ensemble avec les bâtieses et améliorations qui s'y t-cuvent, pirtant les nunéros musiculaux 901 à 911 ree

tissos et améliorations qui s'y t-ouvent, por-tant les numéros municipaux 901 à 911 rue Joséphine situé dans le méme Quatrième District, dans l'ilet No 19, sur le plan original du faubourg Livaudai, bornés par es rues Joséphine, St Andre, Laurel et Loussiance,

un iancourg Livaudai, bornés par es rues Joséphine, St Andre, Laurel el Constance, désignés par les Mos quinze et serza, sur un pian desé le 2 avril 1831, d'amés lequel pian lesdi s lots sont contigues traceurent comme suns: Le lot quinze trente-un piads de face à la rue Laurel sur une profondeur de cent pieds et l-dit lot sense formant le coin des rues acut la rue Laurel sur cent pieds de prefondeur et face aur la rues desphine et trante-deux pleds neuf pouces de largeur sur la ligne du fond.

Conditions de la vente pour chaque propriété. Un tiers ou plus comptant, et la belance en un, ou ce un et deux ana, representé par le billet de l'acquéreur, garanti par lien et privilége de vendeur, port nt 8 pour cont par an d'intérêt de la date jusqu'au paisment, et toutes les clauses usuellen de sécurité contenues dans de tels notes de vente. Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, lequel assumara e paisment des tancs de 1890 et le paisment des ximbres du Reseaux au desens et en plus du prix de l'adjudication.

Shérif Civil de la mandanc d'imbiance.

du prix de l'adjudication,
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de là pareisse d'Oriéans.
Fáreme Monnier, avecet peur L. Sumb, tateur,
et pour Jeseph Plands; tieorge Montgomery,
avecet peur Lawrence Stanb.
Ler cept—1 2 8 15 22 20 cot—5

AVIS AUX CREANCIERS

Cré-melere.

Code Content to 19 the Printer V

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR L'ESCRESS.

ANNOHUR JUDICIAINE. 🚕 Vente d'une propriété de Valeur Vente de grandes propriétés de valeur du Fremier District, avec les nombrenses bâtisses, etc., qui

> a'y trouvent-Louis Jacobowsky vs Samuel J. Hard et Helen Ha Hart, héritiere de Judah Hart.

COAR CLAIRS OR DISLETOA SOUS IV OUE CIVILE DE DEFINIO? POUE LA U pateisse d'Orléans—Ile 59, 956. —În verta d'un writ de saisib et vente à mei ndressé par l'Essacrable Cour Civile de District peur in parpisse d'Orléans, dans l'affaire et-leauus infitulés, je procéderal à la veute à l'essaktes publique, à la Bource des Illeanteurs, Es 840 rue Communa, entre les rues Carcadales et Barenne, dans le Premier District de cotte ville, le JEUDI. 21 septembre 1899, à mi-di de la propriété ci-oprès décrite, à savetr: 1º Quatorne certains lots de terre s'résés dans le Premier District de cotte ville. dans l'ilet le Premier District de cette ville. dans l'ilet No 704 borné par les racs Cierk, d'Héme-cont Baudin et Génols, décignés par les Nos contr Baudia et Génois, décignés par les Nos "Un à Quatrree" inclusivement, sur un pian fait par A. Castaing, daté le 29 jaavier 1862, lesdits lots sont ausai décignés pur les Nus—sur un devis ansexé à un acto pardevant Jeff. C. Wenck, netaire, le 6 jaavier 1894, par leque le feu Judah Hart sacets octs propriété de Feurton et Fischer, et meaurant d'après le dit devis comme il suit. A sevoir: lots "un à c nq", inclusivement, meaure 't chacun vingt sept (27) pieds. huit (8", pouces et quatre lignes de fisce sur la rue Baudin aux cent pieds dix pouces et une ligne de profondeur entre lignes de face sur le rue Baudin aur cent pieds dix pouces et une higne de prefondeur entre lignes paral'èles; let Ne "Uu" formant le coin des rues Baudin et Clerk; lete Nos Six à Nenf'inclusivement mesurent chacun vingi ment pieds six pouces et à lignes de face sur la rue Clark sur cent trente hult pieds six peuces et quature lignes de profondeur entre lignes parallèles; lots Nos "Dix à Quatorne" une la virgnes de manurant chacun vingt seet pieds huit pouces et quatre lignes de face sur la rue D'Hémécourt aur cent pieds dix pouces

une ligne de profondeur entre lignes paral
làles; lot Ne "Dix" formant le coin des rues
l'Hémécourt et Clark.

20 Un ortain il t de terre situé dans le Premisr District de coste ville, compris dans l'avenue Haxan, les rues Clark, Commune et
D'Hémécourt, ledit ilst est divinsé de quaterne
lots numéroiés de "Un à 'Quaterza" leclusivement, sur un devis annexé à l'act e di desans
récité pardevant Jef. C. Wenck, notaire, le 6
ianvier 1894, d'après le mel lesdits lot mesurrent comme il suit, à savoir : Lote Bos "Un"
à "Cinq" sei t coutigus et mesura et ebacun
trente quatre piels de face sur la rue D'Hémécourt sur cont nuit pieds de préfendent entre lignes parallèles; let He "Un" formant le
coin des rues D'Hémécourt et Clark. Lote
Nos Six à Huit in-lusivement sont contigus
et mesurent changen truste six pieds de face sur
l'avenue Hagan sur cosès sept pieds un pouce
une ligne de professéeur entre lignes parallèles;
lot No Six formant le coin de l'a enue Hagan
et la rue D Hémécourt; lot No 'Neuf' est
contigus au lot No "Huit" et meure trea's
six pieds de face sur l'avenue Hagan sur cont
quarante et un méds un pouce une ligne de deur et de face aur la rue Commune, et cent quarante-et-un piede un pouce une ligne de profondent sur le côté du let No "Neuf" et quarante piede dix pouces et deux lignes de lar-geur dans le foud, et Lots Nos 'Onso'" à "Quatoize" inclus vemat sont contigue et meeurent comme il suit, à savoir: Lot Ne "Quatoize" forme le ci n des rues Commune et Clark et a trente-quatre piede six pouces et cant un piede six pouces de profondeur et face

et Clark et a trente quatre pieds six pouces et cinc lignes de fece aur la rue Communo sur cent un p'ed» six pouces de profendeur et face sur la rue Clark et quatre vitgi-quinse pieds quatre pouces de profendeur sur le côté du let No Tres co; Let No Treize a trente-quatre pieds six pouces et rinq lignes de face à la rue Commune aur quatre-vingt-quinse pieds estre pouces de profendeur de côté du lot No Quaterne, et qua're- ingt-neuf pieds deux pouces et une ligne de profendeur du côté du lot No Douze. Le lo' No Douze mesure trants-quatre pieds eix pouces et une ligne de profendeur du côté du lot No Douze. Le lo' No Douze mesure trants-quatre pieds eix pouces et cinq lignes de face à la rue Commune sur quatre-vingt-neuf pieds doux pregasta pources et citre vises neaf piede deux commune sur quatre-vises neaf piede deux souces et une ligne de profondenr sur le côté du lot No Treize et quatre-ving'-treis piede et une ligne de profondenr du côté du let No Onse. Le lot No "Unse" mesure trente-quatre piede six pouces et ding lignes de face en la rue Compuse sur quatre-ving'-trois piede si paeda six podose es dund ignes es table sur la ruo Commune sur quatre-vingi-trois piede et une ligne de profondeur sur le côté du lot Ro Douse, et soixante-seize pied-dix pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de l'au tre côté, et loedite lote Nos Ozza Douze. Preize et Onstorne avant chacun trente-que

Premier Di-triot de cesse vina, actapita carre Hagan avenue et les ruse D'Réséceut, Bandin et Clark, divisé en vingt-deux lots en lesquels ledit flet était anciennement sádély visé d'après un pian de A. D'Héméourt, voyer, daté le 16 ianvier 1849, ledit flet a été subséquemment divisé en vingt quatre lots, aumérotés de l'un à Vingt Constra légingies. subsequemment divice can vingt quarre lots, numerotés de Un à Vingt Quarre idelusivement et ledit ilet est maintenant subdivisé en vingt deux interent et un devis annexé à l'acte ci-dessus récité parévant Jeff C. Wenck, notaire, janvier 1894, d'après lequel devis lecits lots mesurent comme il sait, à savoir.—Lots Nos "Un" à "Cinq" inclusivement ant contigus et mesurent chaoun trente quatre pieds de face sur la rue Baudta sur cent huit pieds de profondeur estre lignes paralleles, Lot No "Un" formant le coiu des rues Bandin et Clark. Lots Nos "Six" à "Huit" inclusivement sont sentigus et mesurent chacun irente six pieds de face sur l'avenue Hagan sur cent sept pieds un pouce une ligne de profondeur estre lignes paral·leles. Lot No Six formant le coin del aurnue Hagan et de la rue Baudis.

Lots Nos "Beuf" à "Onze" inclusivement sont contigus et mesurent estacun trente quarant pieds aix pouces six lignes de face sur l'avenue Hagan sur cent equarante et un pieds an neue et une ligne de profondeur entre listation de la profondeur entre listation

tre pieds six pouces six ligues de face sur l'avenue Hagan sur cent quarante et un pirde un pouce et une ligue de profondeur entre liques paralièles. Lots Nos Douse à Quatorze inclusivemest sont contigue et meaurent chacun trent est pieds de face sur l'avenue Hagan sur cent sept pieds un pouce et une ligue de profondeur entre ligues paral èles.

Lot No Quarouse formant le coin des race Hagan avenue et D'Hémécourt. Lets Nos Quinse à Dix-nesf, inclusivement, mesurant chacun trente-quatre pieds de face ser la rue d'Hémécourt sur cent hut piede de prefondeur entre ligues paralièles, lesdits lots étant cent deur une D'Hémécourt et Clark; et lots Vingt à Vingt-deux sont contigue et mesu-ent chacun trente quatre piede de face à la rue Clark sur cent trente-six p eds de profondeux entre ligues paralièles.

Clark aur cont trente-dix p eds de profondeur entre lignos naral·èles.

4º Dix sept cartairs lets de terre située dans le Premier Distitot de cette ville, comprement tent t'iles borné par les rues Commune, D'Hémécourt, Genois et Clark, et désignés comme lets Nos un à dix-sept inclusivement aur un plan dessirée par C. T. Dunber, voyer, daté le 12 décembre 1848, une copie duquel faite par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 février 1849, les deux décenés en l'évude de Juics Moser, ancien ustaire, les dits lots sont auest dérignés par les mêmes naméros aur un devis annexé à l'rore ci-desans récité.

anr un devit anneré à l'roit of cleanus récités parel parel

ANNOHOES JUDIOIAIRES 'VERTER PAR LE ORRELE

obté du let He Treixe, et dant amborne plais doix pouses et ets lignes du lethé du let He Quinre et distillé du let He Quinre et times-quatre une se est peuch et quet-e lignes de largeur dans le fetat.

Let He Qu'une, a truste eine plais deux peuces et ax lignes de fine but la rue Commune, eur const genterre piede deux peuces et ax lignes de prefecedeux du côté du let No Queterne et eux vingt pinés et peuces et une ligne de prefecedeux du côté du let No Queterne et eux vingt pinés ex peuces et une ligne de prefecedeux du côté de let. Ne Seise, et trans-quatre piede huir peuces de largeux dans le fond, et let He Seise, a trust-eine piede deux peuces-et ex lignes de face aux le

of transveguiatra pleda huit peuces de largear dans is fond, et let lie Scha, a trans-cinq pieda deux peuces-eò six lignes de face arr la rus Communio aur ceut vingt pieda aix peuces es une ligne de peufondeur rut chit d'ul let. No Quinse et cent-vingt six piede neuf peuces et que ligne de professiour rut chit d'ul let. No Quinse et cent-vingt six piede neuf peuces et que le ligne de professiour et d'ende eur la rus Géncia, cit runta (267) piede huit peuces de largeur dans le fend; letit let formant le coin des russ Génimune et viència. Lot No Dix-cept menute transte quatre piede cept pouces de face sur le rus Génesie sur cent transte huit pleda eix peuces et quatre lignes de professiour entre ligne parallèles.

Let Noc Quaire et Cinq cent centique let let No Quaire et coutign au let No Troises meaurent chacun transte quatre pieda cept pouces de face sur le rus D'Héméosuri sur cent huit de profendeur entre lignes parallèles; et let let Noc Sopt et Huit sons centigns et meaurent chacun trente quatre piede huit peuces de face sur la rus d'Héméocurt sur cent huit de profendeux cutre lignes parallèles. Lot No Sopt et contign au jet No Six et le lot No Sept et contign au jet No Six et le lot No

Ensomble avec testes 'es l'attace et am'alicratione ent testes leadites propriétés cidessus décrites et les dreits voies privilèges,
servitudes et avantages y dépendant et appartenant.

Saint dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

"PRANK MARQUEZ,
"thérit Civil de la pareises d'Prédana,
Faver et Lamba avecate nous les plagmant. Ferrar et Lem'e, avocate pour le plaignant. 18 aout -- 18 19 25 -- sent 1 8 15 21 ANNOHOR JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Premier District.

Conune comme No 420 res Howard, Entre les rues Gravier et Perdido. Thomas M. Madden vs Rugène Reil-

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Quatrieme District.

Consus comme Nos 610 et 612 rue Ste-Marie, outre les rues Chippewa et St Thomas.

Henry Meyer ve James P. Shelly.

COUR CIVILE DE District peur la parsisse
d'Orléans Mo. 59,906 — En vertu
d'un writ dealsie et vente à moi adressé par
l'Honorable Cour Civile de District pour la
Parcisse d'Orléane, dans l'affaire ci-dessus
intiniée, je procéderal à la vente à l'embère
publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840
rue Commune, entres les rues Carondelet et
Baronne, dans le Premier District de cette
ville, le JEUDI, 7 septembre 1899, à mid, de
la propriété el-après décrite, à sevair—
Un cortain morceau en portion de terre vitué dans le Quatrième District de cette ville,
dans l'illet borné par les 'rues Ste-Marie,
St André, Chippewa et St Themas et mesurant
quarante six p eds huit peuces de face à la
rue Ste Marie sur une prébendeur entre ligaes
égales et par-allèles de quatre vingt dix pie le
et est formé de la portion, du fond des lots Nos
1, 2, et 3, sur un devis ann-xé à un acte de
dépôt passé parderant J. F. Coff.y, ancien
notaire le 10me; our de mai 1871.
Baisi dens l'affaire el-dessus.
Conditions—Comptast sur les lleux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la parefese d'Orléans.
J. C. Henriques, avecst peur le pinignant.
4 août—4 11 18 28—sept 1 7 Henry Meyer ve James P. Shelly.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Deuxième

District. Portant les Nos municipaux 917 et 919 rue Bourgogne, entre les rues

Dumaine et St-Philippe. Robert Upshur vs Venve Raymond Monatier.

Moustier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA pareisse d'Orléans—No 59.752—En verte d'un writ de saiste et vente à mei adresé par l'Honerable Cour Civile de District peur la pereisse d'Orléans, dans l'affaire el-dessus intilée je precédersi à la vente à l'enchère publique, à la Beurse des Encanteurs, Res 840 res Ostromune, entre les ruse Carmélais et Baronns dans le premier district de cette ville, le JECDI, 5 ectobre 1899, à midi, de le propriété et-après déscrite, à savoir—Un certain let de terre, ensemble avec les bétience et améllerations qui s'y trouvens, eitudans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné per les ruse Bourgogne, Dumaine, St. Philippe et Remparts lequel dit let de terre maeurs au mosure française à peu près 41

mesure en mesure française à peu près 41 pieds de face aur la rue Bourgogne aur 93 pieds 6 pouces de profondeur et après cette première profondeur, une seconde profondeur de 10 pieds 10 pouces, sur une largem de 52 pieds du let appartemant ou ayant appartema à M. Jacob. Sais dans l'affaire el deseus.

Ceaditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.

Hhérif Civil de la parciaca d'Oridans.

Jérome Meunier, avecat pour le plaignant.

ler sept—1 2 8 16 22 29 — out 5 meaure en mosure française à peu près 41

ANNONCES JUDICIATRES. 4

ventro pas le ambres.

AMMONUS JUDICIAIRE. Vente d'intérête dans des Prepriétés de Valeur dans le Treisième District.

boob Success of al vo F. M. Koche of Frank Kocke in solido, No 57.853. Jacob Sissung et Pascal Lemarque ve F. M. Kocke et Frank Kocke. No 58,669.

Jacob Sissung et P. Lamarque vs F M. et Frank Kooke No 59.432.

COURCIVILE DE DISTRICT ROUR LA Passesse à Oriéana, — En varin de trais write de fart fhoias à mei adressés par l'Hea. Cour Givile de district peur la Parsisse d'Oriéana, dans les affaires respectivement ci-desans institulées, je procéderas à vendre à l'embhére publique à la Rourse des Renanteurs No. 840 rue Coumune, estre lès rues Caros-

at aux propriétée ci-descous décrites :

1º Quatre lots de terre-envemble avec toutes les câtieses cto, qui sy trouvent: située
dans le Troisième district de este ville, fans
l'ilet borné par les raise Mathilds. Kannaky,
Prosper et St-Avid, désigné var les Nos 1, 2.
Set é et mesurant coraine suit: Les lots Nos
2, 3 et é, chaoun treuts im pleds de faise à la
rue Mathilde, sur cent fix neuf piet de profendeur; le let No 1 ferme l'esco gaura des
rues Méthilde el St-Avid et mesurant trenteun pleds un pouce et feun ligues sur la rue
Mathilde aux sant dix-neuf pieds de profendeur
et face à la rue St-Avid.

Aoquis par Frank Koeke d'Herman W.
Lange, d'après un acte pa devant Abei Dreyfous, notaire, mars 23 1867, C O. B. 92, felie 327.

2º Un let et améliterations, etc., dans le
Troissème District, dans l'iles No 946 bersé

2º Un let et amélidratione, etc., dans le Troinème District, dans l'ilet No 746 berné par les rues Congrès, (rande Hommes (Danphine), Elmire et Bourgogne (Crape), désigné comme No 1, sur un plan de Pillé, en 1435, et mesurant, mesure américaire, quarantecinq piedes seures de face è le rue Congrès sur quatre-vingt-quises de profonéeur et de face sur la rue Damphite, formant l'encoigne re des rues Congrès et Uanrèn .

Acquis par Frack Ko ke de Wm Hehuit, pur acte pardevant Charles Roll-, notaire, le

re des rues Congrèse et Lanch n.
Acquis par Frack Ke ke de Wm Hehnit, per acte pardevant Charles Roll—notaire, le 11 juin 1885, C. O. B. 121, fole 581.
3° Un lot, etc. dans le Trei-lème District, dans l'ilet bérné par les rues Amour (Remparts), St Terdinand, Cotton Press (anciennement Delphine) et l'avenue ées Bons Enfants, mosurant en meaure américaise quarante-cônq pi-da de face à la rue Remparts, sur cent cinquante-neuf pieds ment pouces, borné sur le côté le plus rapproché de la rue St Ferdinand par la proprièté vondue à Eigar Mentégut par acte pardevant Abel Dreyhua, notaire, le 25 avril 1857.
C. O. B. 92, folic 412.
4° Un lot de terre avec les bâtisses etc., ci-dessus, situé dans le Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Elmita Congress Greatman, (Dauphius) et Bourgogne (Craps) megunant A. M. quarante six piede huit pouces sur la rue Congrèse, par quatre vingt quinse pieds de profondeur.
Acquis par Frank Kocke, de Peter Plasmith par acte pardevant A. Masurean, notaire public le 4 juin 1955, C. O. B- fol—
5° Un let, etc. dans l'illet No 411, borné par les rues Marsis, Mazact, St Bartho emew et Et Claude, désigné comm; lo! No 15 et mesurant trents deux piells de face à la rue Marsis par cant vingt piede 4a profendeur.
Acquis par Cant l'acte 3'2 de 1864 par acte pardevant P. A. Rabonin metaire, le 6 décembr.) 1858, C. O. B. 126, fol 6438.
Saist dans les affires et desaux.

Good. C. U. B. 120, 14 to 436.
Saint dans les affaires et desens.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUES,
Shérif Civil de la Pareises d'Origans.
Dart et Kersan, avochts pour les plaignants.
11 soft—11 12 18 25—sept 1 8 14

AMBONOR JUDICIAIRE. Vente du Contenu et Installations, etc., d'un magazin de marchandises adches et variétés.

An No 1612 rue Dryader. Thomas Glaser vs Jacob Dressner. Thomas Glaser vs Jacob Dressner.

COUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA

Perciasa d'Oriena. Me 60,096 - En verta
d'un writ de fieri ficties à mei adreses per
l'Heserable Cour Civils de District pour la
Practice d'Oriena, face l'affaire el-desens
intitulés, is precéderit à la vente à l'eschère
enblieue, sur les lieux ci-après dérignés, le
LUNDI, 11 apptembles 1899, à 10:30 A. M.
de la propriété el-après déorite, a aveir :
Bur les lieux We 1612 rue Dryedes.
Le coutenn entier et i stallations etc.,
de la dite propriété consistant en un grand
asséttiment de marchandiese sobhes et
variétés, etc., de tout d'après inventaire enregiatré.

natra.
Saici dans l'Ambreol dessua.
Conditione 'Comptint sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shairf sivil de la navolace d'Orléans
Dart & Kuran a avonte du plaignant.
30 acct—du 34—sopt 4 8 1 1

AN POWER JUDICIAL TEA

AWMONGS JUNEOLALES Vente d'une Grande Brancièté d valour aussiorés dans le Sixième District.

PERTER PAR LE DESERT

Pormant l'encoignum des rues Dryades et Delachaise. Bâtisses countres comme Bo 3441, rue Dryades.

Mme Selima Poché ve Semnel J. Hert

COUR CITVILLE DE DESCRIPT POUR LA parciace d'Orléans—No 18,042—In vurin d'un writ de misis si, vous à mis affrant per l'Honorable Conr (hvile de District poir le passion d'Orléans, dans l'ufikire el édères intenta, se procédent à la vunie à l'onchème publique, à la Roume des Recenteurs. Hes 540 rue Commune, cante les ross Commédies et Baronne, dans le Premier District d'unite ville, JEUDI, le 21 septembre 1890 à mét, de la vergitété de-après étartie, à sevier:

Trois certains lois de terre, quesmide seve teutes les biffmas et amfifchilleus qui ey treuvent, et sots les drôits, tales, privilèges et dépoudances y appartement, ou en qualque sorte en dépendant, situés dans le Sixième District de sette ville (dans cette

delet et Enneana, dans la Fremer District de cotte ville, le JEUDE, I de septembre 1899, à miél, la propriété d'amprès décrite, à savoir.

Tous les droits, titres et intérêts des défendeurs des défendeurs dans et sux propriétés si-dessus défendeurs dans et sux propriétés si-dessus décrites, l'intérêt du défendeur Frank Kreks, comprenant une moitié indivine et l'intérêt de l'autre défendeur F. M. Kooke ou Frank Kooke Jr., comprenant un quatorsième indivise, faisant en tout huit quatorsième, dans de l'autre de cette ville, le 290 avril 1865, un devis duqual liet est anneux pear référence à un acts passé pardevant John J. Ward, un motaire de cette ville, le 290 avril 1865, un devis duqual liet est anneux pear référence à un acts passé pardevant John J. Ward, un motaire de cette ville le 186 en l'entre de l'autre de cette ville le 186 en l'entre de l'autre de cette ville le 186 en l'entre de l'autre de cette ville le 186 en l'entre de l'autre de cette ville le 186 en l'entre de l'autre de cette ville le 186 en l'entre de l'autre de cette ville le 186 en l'entre de l'autre de cette ville le 186 en l'entre de l'autre de cette ville le 186 en l'entre de l'autre de cette ville le 186 en l'entre de l'autre de cette ville le 186 en l'entre de l'autre de cette ville le 186 en l'entre de l'autre de l'autre de cette ville le 186 en l'entre de l'autre de l'autre de cette ville le 186 en l'entre de l'autre de l'autre de cette ville le 186 en l'entre de l'autre de cette ville le 186 en l'entre de l'autre de l

Solai dans l'affaire en-terment.
Conditions — Comptent sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.

OLANG SINI da la Paroless d'Orléga; Sherif civil do in Parciese d' Wagnospack, avocat pour 18août-1819 25-sept 1 8 15 21

AVIS DE SUCCESSIONS.

Frank Adam Siener.

OUR CIVILE DE DISTRIOT pour in paroisse d'Oridena, We 60.152—Divisien A — Avis est par le présent denné seu créandere de cette successes et à tentes ambres parcennes instruesées d'avoir à déduire, dans les dix fourse qui seuvrent le présente notification, les raisens (s'ille en enzil pour l'acrasiles le compte présenté par Henry Schuler. Exécuteur testamentaire de cette succesaion, se serait pas appreuvé et bemologué et les fends distribués conformément audit comple.

PAUL O. GUERIN, Greffler. 2 sept-2 5 11

AMBONCES JUDICIAIRES.

*#### PAR LE @###!

ANYONOS JUDBULATER. ente d'intérêt de auccessions-B. J. Welf et Pile vs I. J. Welf et Co. COOR CIVILE DE DISTRUT POUR LA COUNTIE DE DIFFERNT POUR LA Cramitace d'Octéana. No 59,146—En verta d'un writ de fi-ri facins à met adveced par l'Hantenihe Cour Civiloda Dietries, pour la paradiga d'Orienna dans l'infilire d'élesses instruction, je presèderai à la vente à l'enchère paliètes, à la Burres des Bacantéeurs, He Sédries Couranteies et l'es Courantes, anive le rince Couranteies et l'es Courantes, dans le France Dietries de cette villa, le JEUDI, 7 septembre 1890, à médi, de la paspidésé ci-après déscite, à nivele-

Tout le droit, titre, propriété et intérée de L.J. Welf dans et à le mercentpe de son père décédé, R. J. Welf, étant un intérêt indiviné à un jeunéme la decian et anémie de le médédé, R. J. Welf, étant un intérêt indiviné à un jeunéme la decian et a le suivante décête pre-pédés épachère appartenant mirefejs à un dispersé de servier.

Un les de terre, ensemble avec toutes les dépandances à cela appartenant, cites dans le Quatrième Dietriet de cette uille, et désigné par le Re-A. dans l'ilet 27, borfés par les russe listements, Tolédano, St Denis et St Patriet, ser us plan, drossé par C. A. Hedin, daté le ser user une plan, drossé par C. A. Hedin, daté le

ser us plan dressé par C. A. Hedin, daté le 14 avril 1849, et dopcé en l'étude de Jos. A. Quiestro, assien notaire en cotte ville, lequel lot de terre meaurant trente vieds de face à la

rôt dans et à la succession de son frère décé-dé, George Wolf, Saidi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux, FRANK MARQUEZ Sherif civil de la Pareisse d'Orléan e-Lassura et Luce, avocata pour la plaignant. 4 aout—4 11 18 25—sept 1 7

AVIS DE RUCCESSIONS.

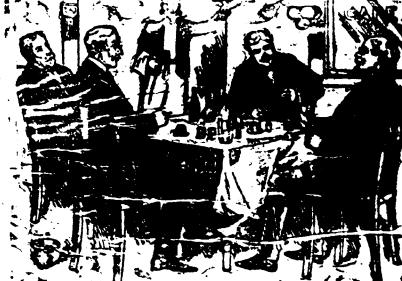
Theodore Schmitz or

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA pareisse d'Oritana, No 60, 102—Divisien A—Attendu que Mme Regins Schmits, veuve de Théodore Schmits ou Suith, a présenté une pétiton à la Cour à 'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de fon Theodore Schmitz ou Smith décidé intestate. Theodore Schmitz ou Smith decree insurance avis est par le présent donné à tons coux que avis est par le présent donné à déduire, dans les evis est par le présent donné à tons ceux que e-la pest concerner d'aveir à déduire, dans les dix jours, les reisens peur lesquelles il na se-rait pas fait dreit à ladite pétition. Par ordre de la Ceux PAUL O. GUBRIN.

5 sept-5 9 14

Succession d'Elizabeth Matter COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parolese d'Orleans—No 69 173—Division A—Atténdu que Louis Heller a présenté une pétitien à la cour à l'effet d'ebtent des lettres d'administration dans la succession de feue Eizaboth Heller. décédés interest. tostat: avis est par le présent donné à passe coux que cola pout concerner d'avoir à dé-duire énne les dix tours les raisens pour les-quelles il ne serait pas fait d'out à la dute

Par ordre de la Joor, PAUL O. GUERIN, Greffier. 2 sep -2 6 11



"I think Ripans Tabules about the best thing there is," said the Colonel: "I guess they are best! I was sitting the other evening smoking and drinking a little whisky and water; there were four of us there and one complained of being very uncomfortable. When he had told us about it I said to him, 'all that ails you is indigestion,' and I gave him a Ripans Tabule from a little vial I had in my pocket. We each of us took one, and since then I have learned that every one of the three has bought the TABULES and thinks them the greatest things there are a going,"

WANTED—A cree of bad bealth that RTPARS will not benefit. They banksh said sent V. Que gives reast, Note the worl RTPARS on the package and accept no substitute. BTPARS on the package and accept no substitute. BTPARS on the package of an accept no substitute. BTPARS on the package of a substitute. BTPARS on the package of a substitute. BTPARS on the package of a substitute of the package of th

GRAND HOTEL, CINC'NNATI, OHIO.



The true and Pract and Strain by Buropens. amenarement nouveau